

ABONNEMENT

SAUMUR
12 an. 18 fr.
Six mois. 9
Trois mois. 5 50
Poste
12 an. 20
Six mois. 10
Trois mois. 5

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 9 AOUT

Elections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER

Député sortant

La Chambre future

La Chambre de 1889 est défunte.

Que sera la Chambre de 1893?

Malgré le calme absolu du pays et la tranquillité relative de l'Europe, le suffrage universel ne peut se méprendre sur les responsabilités du verdict qu'il va prononcer.

Il s'agit de nommer des représentants qui n'entraient plus l'œuvre d'organisation républicaine et qui aient conscience de leurs devoirs devant l'étranger.

Elue contre le boulangisme, la Chambre, parvenue au terme de son mandat, n'avait pas d'autre programme que la lutte même où sa majorité avait triomphé.

Logiquement, après la victoire consommée, elle aurait dû hâter sa propre fin et préparer le plus vite possible les voies d'une autre assemblée, plus conforme aux temps et aux besoins nouveaux.

Tant que l'apaisement des esprits n'eut pas fermé l'ère des batailles, les députés de 1889 respectèrent le principe de la stabilité gouvernementale, et la prospérité intérieure s'est manifestée par le prestige accru de notre action extérieure.

Mais bientôt le parlementarisme est revenu à ses divisions, est retombé dans l'ancienne anarchie, dès que les deux partis, radical et opportuniste, se sont figuré que le danger était passé.

Nous avons alors revu les misères du régime des crises dont la France ne veut plus.

Le problème à résoudre est donc évident autant qu'il est impérieux.

IL FAUT GROUPEUR UNE MAJORITÉ DURABLE AUTOUR DE QUELQUES IDÉES SIMPLES, qui correspondent aux vœux unanimes de la nation, qui affranchissent des périls auxquels l'expose la discorde égoïste des groupes hostiles, qui nous donnent enfin la cohésion et la force sans laquelle il n'y a pas de crédit ni d'influence à exercer au dehors.

Il est clair que cette majorité, vainement cherchée jusqu'ici, ne sera d'accord avec les masses populaires qu'en personnifiant leur sagesse instinctive, en soutenant les progrès de la pacification, en s'orientant sur les menaces et les menées de nos ennemis pour déjouer leurs combinaisons et leurs perfides espérances.

Aux candidats honorables et patriotes qui sentent la nécessité d'une République de liberté et d'égalité sincère, raisonnable et puissante, — de se prononcer courageusement, d'affirmer leur volonté : c'est ainsi qu'ils triompheront.

Si chacun marche à la débaudade, sans se

préoccuper du but commun et du devoir solidaire, la confusion sera le résultat de cette imprudence. La future Chambre ne sera pas plus définitive que la précédente.

Voici l'Allemagne impériale plus redoutable que jamais, après avoir évité le conflit soulevé par l'ancien Reichstag : la marche en avant des socialistes, terrible obstacle pour l'avenir, n'est aujourd'hui qu'un stimulant pour le souverain et peut-être un encouragement à de fatales diversions.

Pas une minute n'est perdue à Berlin pour faire entrer dans le domaine des réalités la nouvelle loi militaire ; la Gazette de Francfort donne un curieux exemple de la promptitude avec laquelle les dispositions sont prises : le projet de M. de Caprivi a été adopté le 15 juillet ; dès le lendemain 16, le ministre de la guerre télégraphiait à Francfort-sur-le-Mein l'ordre d'agrandir la caserne de la Paix, et le 17 les travaux étaient commencés ; on peut compter qu'ils ne traîneront pas, ni ceux-là ni les autres.

Des informateurs autorisés racontent que l'artillerie transformée est à la veille d'être remise aux troupes de Guillaume II, que 1,500 pièces de campagne à tir rapide, sans recul, sont rangées en lignes formidables dans les ateliers d'Essen ; le fusil de nos voisins, muni d'un excellent chargeur, a été remanié et les imperfections signalées par les premiers essais sont supprimées.

C'est avec cet outillage supérieur, avec l'orgueil d'un chef qui a encore trouvé le moyen de vaincre les résistances électorales et d'enfler le budget de guerre, que le Hohenzollern présidera cette année en Alsace-Lorraine aux grandes manœuvres d'automne.

L'Italie, en dépit de ses embarras financiers, continue à jouer le tout pour le tout et prépare l'offensive stratégique qui doit, dans la pensée de son état-major, conduire son armée combinée avec celle de l'Autriche-Hongrie, sur les champs de bataille de la Suisse envahie et violée.

Voilà ce que les électeurs de France ne doivent pas oublier une minute quand ils porteront leur bulletin dans l'urne et qu'ils auront à faire des choix aussi graves pour leur dignité que pour leur indépendance.

En ce moment même, il est à craindre que par une timidité hors de saison nous n'osions pas châtier rapidement le Siam, que nous nous laissions entraîner dans les lenteurs d'un blocus interminable ; car il laissera les Siamois indifférents tandis qu'il fournira à la déloyauté anglaise les éléments d'innombrables tracasseries.

La campagne bien commencée par l'amiral Humann va-t-elle dégénérer, comme celle du Tonkin, par le système des petits paquets et des mesures incomplètes ? C'est ici surtout qu'il convient d'avoir de la décision, de la vigueur et de la rapidité.

Nos adversaires officiels ce sont les associés de la Triple-Alliance ; mais l'Angleterre dont l'hostilité est moins affichée est encore plus à craindre : le retour de lord Dufferin prouve qu'il sait oublier de prétendues susceptibilités pour servir avec son habileté ordinaire les

intérêts du Foreign Office ; nous serions bien naïfs de ne pas voir derrière la diplomatie siamoise les conseils permanents, dominateurs de l'Angleterre.

C'est dans ces conditions délicates, au milieu de difficultés croissantes, que la Chambre de 1893 va être constituée ; il importe qu'elle soit à la hauteur du rôle qui lui est assigné, qu'elle ait conscience et souci de nos destinées.

INFORMATIONS

LA DÉFENSE DE M. LOUBET

M. Loubet a envoyé à l'Agence Havas la dépêche suivante :

« Je me suis expliqué à la tribune et devant la Commission d'enquête sur les recherches faites dans le but d'arrêter Arton pendant que j'étais ministre de l'intérieur.

« Je n'ai rien à ajouter et je me garderai bien de répondre à des publications faites dans un but électoral que tout le monde comprend. »

UNE SAISIE

Le gouvernement a songé à faire saisir la brochure de M. Depas, et il y a renoncé dans la crainte de donner encore plus de force aux révélations de l'ex-policier.

NORTON

Norton a déclaré inutile de signer son pourvoi, car il est certain d'obtenir sa grâce entière.

Cela veut dire qu'il est un agent du gouvernement comme il est un agent de l'Angleterre.

LES TRAITÉS DE L'ESPAGNE

Un traité de commerce avec l'Italie et l'Espagne a été signé avant-hier.

On affirme que les traités de commerce de l'Espagne avec toutes les puissances, excepté avec la France, seront signés dans les premiers jours de janvier.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Au Havre, le curé de Saint-Romain a assisté au banquet de Félix Faure, et il a prononcé un discours en faveur de la République, seul régime capable d'assurer la concorde et la paix sociale.

AU SIAM

M. Pavie a passé Paknam à bord des canonnières françaises.

Les forts ont salué le drapeau français qui va être hissé de nouveau ce soir au-dessus de la légation française.

LA MARINE ALLEMANDE

On vient de mettre au concours, dans les chantiers allemands, la création d'un type de torpilleur à marche extra-rapide.

La vitesse devra être au minimum de 24 nœuds à l'heure ; les bateaux auront un déplacement de 100 tonnes et une machine de 1,500 chevaux.

L'Allemagne songerait à créer une escadre dans la Méditerranée.

A BERLIN

La petite forteresse en miniature que l'on élève dans le parc de Postdam pour l'empereur est surveillée avec soin, et les abords en

sont interdits. Cette forteresse-bijou est, en effet, construite d'après des plans entièrement neufs, que l'on considère comme le type de la forteresse imprenable.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 août 1893.

Le 3 0/0 a ouvert en hausse sur hier ; mais tout aussitôt des offres affluent sur l'Italien et la baisse de ce fonds paralyse un instant ce mouvement. En clôture la bonne tendance du début prévaut de nouveau et le 3 0/0 s'arrête à 99.15 ; le 4 1/2 sans mouvement à 104.87.

L'Italien cote 86.40 à l'ouverture, descend à 86 et remonte à 86.20. Au sujet de ce fonds, on dit que l'Italie, n'ayant plus d'argent pour ses prochains coupons, cherche à contracter un emprunt de 300 millions. Tout le monde demande où elle peut avoir la prétention de trouver pareille somme.

L'Extérieure Espagnole faiblit à 62 1/8. On parle vaguement de menées militaires qui menacent de compromettre l'ordre dans certaines provinces de la monarchie.

Les sociétés de crédit ont eu un marché plus calme que la veille.

La Banque de France cote 4,110. Le Crédit Foncier se traite à 960. Les obligations à lots sont très recherchées ; elles donnent à peu près le même revenu que la rente, mais elles possèdent, en plus, de nombreuses chances de lots.

Le Comptoir National d'Escompte se négocie à 485.

Le Crédit Lyonnais vaut 777.50.

On traite la Société Générale à 468.50. La Banque d'Escompte est calme à 118.

L'action des Immeubles de France reste bien tenue à 490.

En banque l'obligation des Cales de Radoub et Corderies Parisiennes s'échangent à 428.75.

L'obligation des Chemins Economiques clôture à 418.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 9 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 2 columns: Baromètre and Thermomètre. Data for Hier soir, Ce matin, Midi, Hausse, Baisse, and Température minima de la nuit.

Courses de Saumur

MARDI 8 AOUT

La seconde et dernière journée de courses a été non moins brillante que celle de dimanche, tant s'en faut. C'était le renouvellement d'une invasion de peuples civilisés, comme dit notre confrère de la Petite Loire, sur un hippodrome, mais invasion sur un hippodrome du Sahara. Si ce n'avait été le luxe de toilettes déployé au pesage et sur le turf, qui aurait contrasté avec le costume léger des nègres, l'Afrique n'aurait rien eu à nous envier.

Comme toujours, l'assistance était très choisie. Au premier rang, nous voyons la baronne Le Pelletier de Glatigny, la vicomtesse de Caussy, Mlle Thiffoine, la comtesse de Dreux-Brézé, Mlle Berger, Mlle Laroche, Mlle de Lantini, la marquise de Montesquiou ; puis, le général et Mlle Massiet, le général Michel, la

général marquis d'Andigné, sénateur, le vicomte de Tredern, le colonel Gaudin de Villaine, le docteur Besnard, conseiller général, M. de Fontenailles, M. et M<sup>me</sup> Du Puy, le comte Lair, M. et M<sup>me</sup> Gendron, M. et M<sup>me</sup> Emile Thiffoine-Symons, M. de Vallois, M. Girard-Bouvet, M. et M<sup>me</sup> de Comminges, M. d'Espinay, le baron Finot, le colonel de la Rue-Beaumarchais, M. Bouttier Le Pelletier, M. Retailleau, le commandant de la Garenne, le colonel de Bellaing, M. de Lavallette, le comte de Laistre, M. de la Selle, le baron et la baronne de Champchevrier et M<sup>me</sup> de Champchevrier, M. Pont-Leroy, etc., etc.

On dirait que toutes les autorités civiles se soient fait le mot pour ne pas paraître dans nos fêtes qui n'avaient cependant aucun caractère politique.

Au pesage, M. Girard-Bouvet et M. de Mareuil recevaient les engagés; M. de Montjou donnait le signal du départ; M. le commandant de Canisy et M. de Mareuil jugeaient de l'arrivée.

Voici le résultat des courses :

Le *Prix de la Société d'Encouragement* (3<sup>e</sup> série), 3,000 fr. (distance 2,000 mètres), a été pour *Grenouillette*, à M. Carter, montée par Allman, battant de deux longueurs *Prince-Noir*, à M. de Clermont-Tonnerre, monté par Ashworth, et *Le Lude*, à M. Andrews, monté par Wytcherly troisième à trois longueurs.

Non placé: *Machicoulis*.

Pari mutuel à 5 fr. : 66 fr. Placés: *Grenouillette*, 8 fr. ; *Prince-Noir*, 6 fr. 50.

Le *Prix de Saumur* (handicap), 3,000 fr. dont 2,000 fr. offerts par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des Courses (distance 2,000 mètres environ), a été pour *Vice-Reine*, à M. Guestier, montée par Flint, battant de trois longueurs *Méridienne*, à M. de Trédern, montée par Summer (jeune jockey de 18 ans qui montait pour la première fois en courses publiques), et *Caméléon*, à M. de Clermont-Tonnerre, monté par Wytcherly troisième à trois longueurs.

Non placée: *M<sup>lle</sup> Marie*.

Pari mutuel à 5 fr. : 47 fr. Placées: *Vice-Reine*, 9 fr. ; *Méridienne*, 41 fr.

Le *Prix du Thouet* (steeple-chase militaire 3<sup>e</sup> série), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la Société des Courses de Saumur, pour sous-officiers (distance 1,800 mètres environ), a été pour *Cabotine*, à M. Cavallé, élève officier, battant d'une tête *Fakir*, à M. Ruzé, élève officier, et *Gracchus*, à M. Lamy, élève officier, troisième à trois longueurs.

Non placés: *Crillon* et *Prégel*.

Pari mutuel à 5 fr. : 19 fr. Placés: *Cabotine*, 8 fr. ; *Fakir*, 7 fr.

Ce prix se composait de : au premier, un nécessaire de voyage ; au second, un encrier ; au troisième, un nécessaire de voyage.

Le *Prix de Bagneux*, 1<sup>er</sup> prix de la société des Steeple-Chases de France (steeple-chase militaire 2<sup>e</sup> série), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 500 fr., pour officiers en activité de service (distance 2,000 mètres environ), a été pour *Lotus*, à M. de Latour, monté par M. Magnin, battant de quatre longueurs *Flûte*, de l'Ecole de cavalerie, montée par M. de la Taille, et *Vaillance*, à M. Capitrel, montée par lui-même, troisième à deux longueurs.

Non placés: *Falbalas* tombé, *Tire-Larigo* tombé, *Mésange* tombée. Les trois officiers n'ont eu aucun mal et ont continué le parcours.

Pari mutuel à 5 fr. : 30 fr. 50. Placés: *Lotus*, 14 fr. ; *Flûte*, 11 fr. 50.

Ce prix se composait d'une chocolatière.

Le *Prix du Conseil Général* (steeple-chase handicap), 2,000 fr. dont 1,200 fr. offerts par le Conseil Général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des Courses de Saumur (distance 4,000 mètres et 20 obstacles environ), a été pour *Taratata*, à M. de la Mairie, monté par Ronan, battant de trois longueurs *Horloger*, à M. Andrews, monté par Benson.

Cette course n'a réuni que deux partants.

Pari mutuel à 5 fr. : 8 fr.

Le *Prix du Chemin-Vert* (steeple-chase militaire 3<sup>e</sup> série), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un autre de la valeur de 100 fr. au second, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la Société des Courses de Saumur, pour les sous-officiers de l'Ecole d'application de cavalerie (distance 1,800 mètres), a été pour *Coquette*, à l'Ecole, montée par M. de Gassart, battant de quatre longueurs *La Folie*, à l'Ecole, montée par M. Rivière, et *Sorcière*, à l'Ecole, montée par M. de Maubou, troisième à deux longueurs.

Non placés: *Hélas*, dérobé, *Lurette* et *Marilyn*.

Pari mutuel à 5 fr. : 14 fr. Placées: *Coquette*, 8 fr. 50 ; *La Folie*, 14 fr.

Ce prix se composait de : au premier, un déjeuner de campagne ; au second, une horloge Louis XVI ; au troisième, une cave anglaise.

Le *Prix de Munet*, 2<sup>e</sup> prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase militaire 1<sup>re</sup> série), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 1,000 fr., pour officiers en activité de service (distance 3,000 mètres environ), a été pour *La Guigne*, à l'Ecole, montée par M. de Maistre, battant de deux longueurs *Elan*, à M. Brisson, monté par lui-même, et *Adisias*, à l'Ecole, montée par M. Magnin, troisième à six longueurs.

Non placé: *Ralph*, dérobé.

Pari mutuel à 5 fr. : 14 fr. 50. Placés: *La Guigne*, 8 fr. ; *Elan*, 6 fr. 50.

Ce prix se composait d'une chocolatière.

Le *Prix de consolation* (steeple-chase hacks et hunters, gentlemen riders), 1,000 fr. offerts par la Société des Courses de Saumur, pour hacks et hunters (distance 3,000 mètres environ), a réuni cinq partants.

Voici leurs noms, dans l'ordre de leur arrivée :

1<sup>er</sup>, *La Gaule*, à M. Morgon, montée par lui-même, battant de quatre longueurs *Turlututu*, à M. de La Boulaye, monté par M. de la Hamelinaye, classé second. Troisième, *Celina*, à M. Anthoine, monté par M. Magnin à quatre longueurs.

Non placées: *Martha* et *La Meilleraye* dérobée.

Pari mutuel à 5 fr. : 41 fr. Placés: *La Gaule*, 6 fr. 50 ; *Turlututu*, 7 fr.

En terminant qu'il nous soit permis d'adresser toutes nos félicitations, et en cela nous sommes les interprètes de nos concitoyens, à MM. les commissaires de la Société des Courses, qui chaque année rendent plus remarquables ces deux journées de fêtes hippiques, par le soin qu'ils mettent à ce que tout se passe avec ordre et justice. Il en est un en particulier, M. Bréchnac, que nous n'hésitons pas à nommer, qui mérite la gratitude de tous. Il a accompli cette fois sa 25<sup>e</sup> année de commissaire des courses, ayant la charge la plus difficile peut-être, celle de la police de l'hippodrome, charge qu'il remplit du reste avec beaucoup d'aménité. Nous lui envoyons pour notre part nos plus sincères félicitations, en le priant de ne point céder à des sollicitations qui lui feraient abandonner une place où certainement il ferait défaut. Dans cette situation, il n'y a point de limite d'âge, et M. Bréchnac est encore trop vert pour penser à la retraite. Il faut qu'il consente à un nouveau bail ; c'est du reste ce qu'attendent de lui ses nombreux amis.

#### LE CONCERT DU SQUARE

Les élèves de l'Ecole mutuelle ont augmenté d'un concert le programme des fêtes que devait clôturer le feu d'artifice. De cette façon, la digestion des promeneurs s'est faite en musique, et chacun a pu attendre ainsi patiemment et très agréablement

#### LE FEU D'ARTIFICE

Quelques minutes après le concert, M. Lardé allumait les premières fusées au nombre desquelles étaient des fusées à musique, très drôle de système consistant en une sorte de sifflet attaché à la pièce d'artifice, laquelle en fendant l'air envoi un son strident qui doit s'entendre d'assez loin.

Les pièces ont donné tout leur éclat, la température s'y prêtant, du reste, à merveille. Aussi la pièce principale : deux coursiers et

les armes de Saumur, a parfaitement réussi. Comme toujours, le bouquet a soulevé un cri d'enthousiasme parmi les milliers de spectateurs groupés un peu partout, tant sur la place de l'Hôtel-de-Ville que sur les quais, le pont et jusque sur l'autre rive de la Loire d'où le spectacle était magnifique.

Ainsi se sont terminées les fêtes de Saumur dont l'éclat, cette année, a été très grand, aussi bien par cette radieuse température que par le grand nombre d'étrangers qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et qui emporteront de Saumur, nous osons l'espérer, un bon et durable souvenir.

#### LE TIR AUX PIGEONS

Aujourd'hui, au stand des Huraudières, tir aux pigeons. Cette partie plus spéciale de nos fêtes hippiques devra être très intéressante eu égard aux prix qui doivent être gagnés. Tout le monde a pu admirer les splendides objets d'art exposés aux vitrines des magasins. Ces prix seront très disputés par nos habiles tireurs.

P. C.

#### LE CARROUSEL

##### Les joutes. — La musique du 135<sup>e</sup> de ligne

Nous avons reçu, trop tard pour les donner hier, la liste des vainqueurs dans les différentes joutes. Voici leurs noms :

Combat au sabre: M. Aubagnac, adjudant au 7<sup>e</sup> cuirassiers.

Combat à la lance contre le sabre: M. Lafond, adjudant au 16<sup>e</sup> dragons.

Jeu de la rose: M. Clayeux, adjudant au 14<sup>e</sup> cuirassiers.

Courses des bagues: M. Perrot, sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> dragons.

Course des têtes: M. Avon, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

Course au javelot: M. Tésar, sous-lieutenant au 14<sup>e</sup> dragons.

Réparons aussi l'omission que nous avons commise à l'égard de M. Rouvejolis, et de son excellente musique qui n'a cessé de faire entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, dont la parfaite exécution n'était pas un des moindres attraits de la fête.

#### Pavage et verdure

Enfin !

Le quartier de la Chouetterie est nivelé, pavé, nettoyé !

On aurait souhaité voir la place de l'Arche-Dorée complètement terminée pour nos fêtes et voir disparaître les tas de sable, de pavés, où nombre de gens risquaient de se rompre le cou la nuit, quand la lune ne prenait pas le soin de les éclairer.

Un bon point cependant à l'administration qui a résisté à la tentation de changer en pavage les fleurs et la verdure du petit jardin qui décore le fond de cette place.

## Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

### PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux

(Suite)

Ariane, qui avait écouté tout cela en silence, affaissée dans son fauteuil, les yeux fixes, comme si elle avait été loin de là, comme si tout ce que l'on disait n'avait aucun intérêt pour elle, se dressa soudain.

— Et s'il est réellement innocent, mon père ? dit-elle. Si, comme il le raconte, on a commis le crime pendant qu'il était là, sans qu'il ait pu se rendre compte de ce qui se passait, se porter au secours de la personne assassinée !

— Ce serait pour lui un grand malheur !

— Et qui, Mademoiselle, dit Henri, aurait pu pénétrer, à minuit passé, chez M<sup>lle</sup> Lagrange ? Dans quel intérêt, dans quel but ? Aucun vol n'a été commis.

— Tout à l'heure, Monsieur, vous disiez vous-même que vous ne croyiez pas Edgar coupable ?

— Je ne le crois pas coupable en ce sens que je juge Edgar incapable d'avoir commis volontairement, consciemment, son crime. Mais de là à ajouter foi à la prétendue intervention d'un meurtrier mystérieux...

— En effet, dit M. de Millanges, je ne vois pas bien...

— Et si, dit M<sup>lle</sup> de Millanges en regardant fixement Henri Soulac, si M. de Cordouan avait un ennemi, un rival ?

Le jeune homme eut un sursaut brusque.

Son visage pâlit d'épouvante.

— Un homme enfin, acheva la jeune fille, qui avait intérêt à le perdre, et qui aurait machiné tout cela ?

Henri essaya de sourire.

— Est-ce supposable ? bégaya-t-il.

— Ce sont là, dit M. de Millanges, des imaginations de romans.

— M. de Cordouan, reprit Ariane avec chaleur, était incapable de frapper une femme, de la menacer même, et s'il avait eu le malheur de se rendre coupable d'un pareil crime, d'une semblable lâcheté, il s'en fût accusé, il l'eût confessé pour s'en faire absoudre... Il n'eût pas eu l'attitude louché qu'on lui prête. Il n'eût pas cherché de faux-fuyants. Il se fût

lavé de son crime involontaire en en réclamant l'expiation. Il n'eût mendié la pitié de personne. Il n'eût pas cherché à égaler la justice et à rejeter sur un être imaginaire la responsabilité du meurtre commis... Non, ce qu'il a dit est la vérité... Il est innocent !... On a voulu l'arracher de mes bras... arracher son nom de mon cœur. Je ne l'abandonnerai pas !

M<sup>lle</sup> de Millanges avait prononcé cette tirade avec une énergie farouche, sans quitter des yeux Henri Soulac qui, décontenancé, abimé, semblait chercher un refuge, un trou pour se terrer.

M. de Millanges interrompit sa fille.

— Ariane, dit-il, le chagrin te fait perdre toute raison.

— J'ai toute ma raison, mon père. Mais je connais Edgar de Cordouan... Je le juge d'après mon cœur... Le sien était digne du mien. Je sais ce qu'il aurait fait, ce qu'il aurait dit s'il avait eu le malheur de se rendre coupable. Je me serais accusée, moi... Il se serait accusé comme moi... Il est brave, fier, loyal. Il ne sait pas mentir.

Henri ne savait quelle contenance tenir.

Il tournait et retournait machinalement son chapeau entre ses mains.

— Comme vous l'aimez, Mademoiselle ! murmura-t-il pour dire quelque chose. Et comme il est heureux d'avoir été aimé ainsi !

Ariane le regarda dans les yeux.

— Mais je l'aime encore, Monsieur, répondit-elle, et je ne cesserai pas de l'aimer !...

M. de Millanges alla à elle.

— Tu l'égares, Ariane... J'ai à parler à M. Soulac. Laisse-nous.

La jeune fille se retira, non sans avoir jeté au visiteur un dernier regard de défi. Elle sentait en elle, pour lui, elle ne savait quelle répulsion, qu'elle haine insurmontable. Sans le soupçonner d'être l'auteur du meurtre de Delphine ; elle se doutait qu'il venait en ennemi, pour profiter du malheur qui accablait son infortuné rival.

(A suivre.)

Un savant, après avoir lu à sa femme le travail qu'il vient de terminer :

— As-tu bien compris ?

— Parfaitement.

— Alors, je suis tranquille, tout le monde comprendra.

Partout, d'ailleurs, on cherche aujourd'hui à créer ces minuscules oasis qui, sans parler du côté hygiénique, jettent leurs notes gaies au milieu de tons crus et sales des pavés et des murailles.

Paris, qui ne néglige aucune parcelle de terrain pour les multiplier, vient de planter le square Charonne qui n'a pas cent mètres carrés.

A quand les squares de la place Notre-Dame et du Champ-de-Foire ?

Il est vrai que nous avons celui de la rue ZI

#### Un noyé à Bagnaux

Hier, pendant les courses, on est venu prévenir les gendarmes de service qu'un sieur Malécot, François, maçon, âgé de 53 ans, de Bagnaux, venait de se noyer.

Malécot, en voulant passer le Thouet dans son bateau, pour se rendre aux courses, est tombé dans l'eau, profonde à cet endroit de deux mètres et demi environ. Une femme, qui se trouvait tout près du lieu de l'accident, le vit se cramponner à son bateau, chercher à remonter, puis disparaître. Elle donna l'alarme et l'on envoya quérir sa femme et son fils qui étaient aux courses. Un de ses amis accourut également ; Malécot venait de le quitter et de prendre un verre de vin avec lui, les verres étaient encore sur la table. Deux gendarmes, de service à l'hippodrome, se détachèrent et dirigèrent les recherches, mais ce n'est qu'au bout d'une heure qu'on put retrouver le corps qui était enfoui dans les herbes.

M. le docteur Besnard qui, à la première nouvelle de l'accident, avait immédiatement offert son concours, lui fit appliquer les soins d'usage, mais rien ne put le ramener à la vie.

On suppose que Malécot, ayant mangé quelque temps avant son immersion, aura succombé à une congestion.

#### Objet trouvé

Dimanche dernier, M. Paul Baugé, bijoutier, 47, quai de Limoges, a trouvé une broche en or avec photographie, qu'il tient à la disposition du propriétaire.

#### Horrible accident à un musicien du 135<sup>e</sup> de ligne

Un horrible accident est arrivé, lundi soir, près d'Angers.

Un musicien du 135<sup>e</sup> de ligne, du nom de Boutin, revenant avec ses camarades du carrousel de Saumur dans le train qui arrive à Angers à 8 heures 41, se pencha à la portière, à l'entrée d'un pont, près de Trélazé, et eut le crâne fracturé, sa tête ayant heurté la culée de ce pont.

Le choc a été si violent que, sans le secours de ses camarades, le malheureux passait par la portière. Dès l'arrivée à Angers, on informa les autorités militaires ; mais, malgré les soins, on ne put lui faire reprendre connaissance.

Il porte au côté droit de la figure une horrible blessure d'où le sang coulait en abondance. On désespère de le sauver. Il a été transporté à l'hôpital, toujours sans connaissance.

#### Un nouveau journal

A propos de nos élections, nous lisons dans le *Socialiste*, dont le premier numéro vient de paraître à Tours :

« En présence des candidatures du réactionnaire Berger, du rallié de Grandmaison et de l'opportuniste Allain-Targé, que devons-nous faire ? telle est la question qui nous est posée par nos amis de Saumur.

» Notre réponse sera bien simple et bien nette : Abstenez-vous tant que vous n'avez pas de candidat socialiste.

» Socialistes de Saumur, abstenez-vous donc si vous n'avez pas de candidat socialiste. Au deuxième tour de scrutin, le parti ouvrier enverra un de ses membres porter le drapeau de la République sociale.

» H. JARZUEL,

Candidat à Chinon du parti ouvrier socialiste.

» Je suis heureux de pouvoir répondre à l'invitation que me font les socialistes de Saumur. Je serai dimanche soir parmi eux.

» H. J. »

#### Caravane cycliste. — Du Gerbier-des-Jones à Nantes

Une caravane de cyclistes s'est organisée à Privas (Ardèche) pour faire le voyage du Mont Gerbier-des-Jones, source de la Loire, à Nantes, en suivant autant que possible les bords du fleuve.

La caravane, partie le 5, est aujourd'hui à Saint-Etienne.

Les étapes sont de 70 à 80 kilomètres.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce voyage.

#### La foire d'Angers

Lundi, foire assez bien approvisionnée en bêtes à cornes, porcs et autres animaux.

Les cours semblent avoir pris un peu de faveur. La vente était plus animée. Le veau, en particulier, trouvaient facilement acquéreurs. Les porcs, de l'espèce dite courards, s'enlevaient assez rondement, et l'on espère que, désormais, une amélioration sensible se fera sentir.

Les bœufs se sont assez mal vendus.

Une reprise assez considérable s'est opérée sur les chevaux.

Les foin et paille ont diminué : 150 à 200 fr. les 4,050 kilos pour le foin ; 80 à 90 fr. pour la paille.

#### Les combattants de 1870

Les anciens combattants, qui ont répondu à l'appel de M. Alfred Bodineau, 46, rue de la Roë, à Angers, en raison de la volumineuse correspondance reçue, et du classement qu'elle comporte, ne recevront les documents, envoyés individuellement à chaque intéressé, que vers le 15 août.

La louable action tentée en ce moment a pour objet de créer en Maine-et-Loire un *Livre d'Or* sur lequel des mains expertes inscriront les noms et états de service ceux qui, comme soldats, ont couru les dangers et enduré les fatigues de l'année terrible.

Ce *Livre d'Or* fournira les éléments d'appréciation nécessaires aux vaillants soldats formant à Paris le Comité qui a pris l'initiative de la demande d'une *Médaille commémorative* pour les combattants de 1870-71.

Ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer leurs nom, prénoms et adresse, ainsi que leurs états de service.

En y joignant un timbre, ils recevront les renseignements relatifs à ce que nous venons d'exposer.

#### Les conférences de M. Delahaye

Nous recevons des lettres de nos correspondants, qui constatent le succès du député de Chinon. Les causeries gaies et intéressantes sur Panama, sur les divers projets de loi à l'étude, contrastent singulièrement avec la taciturnité de son concurrent qui ne dit rien ou qui parle pour dire des choses de ce genre :

— Que pensez-vous du libre-échange ?

— Je ne connais pas la question, mais je l'étudierai si je suis élu.

Ainsi, c'est pour son instruction que M. Leflet est candidat et veut être député.

#### Le prix de Rome

Le grand prix de Rome (section d'architecture), a été obtenu cette année par M. Chaussemiche, de Tours.

Le 2<sup>e</sup> premier grand prix a été obtenu aussi par un élève de MM. André et Leloux, également de la Touraine.

#### Wilson

Wilson a essayé de tenir une réunion électorale à Liguéil. Mais ses adversaires ont fait un tel tapage, qu'il lui a été impossible de prendre la parole. Une manifestation hostile a été faite également quand il est monté en wagon à Liguéil et une autre à son arrivée à Loches.

#### État-civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 6 août. — Louis-Emile Martinache, rue du Marché-Noir, 23.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Félix-Pascal Louis Mazé, boulanger, à Geneteil (Maine-et-Loire), et Eugénie-Emerance-Jeanne Mème, couturière, à Saumur.

Jean-Marie-Hippolyte Baron, employé de commerce, et Léonie-Marie Demeurant, sans profession, tous deux à Saumur.

Gustave-Georges Boret, employé de commerce, et Marguerite-Albertine Delanoue, sans profession, tous deux à Saumur.

Emile Martin, valet de chambre, et Marie-Eugénie Tharode, lingère, tous deux à Saumur.

Léopold-Jean Girard, tapissier, et Eudoxie Reveilleau, couturière, tous deux à Saumur.

#### MARIAGES

Le 5 août. — Honoré Bourgeois, couvreur, a épousé Louise-Marie Lépine, chapeletière, tous deux à Saumur ; — François-Marie Le Guillerm, cimentier, a épousé Marie-Louise Bonnin, couturière, tous deux à Saumur ; — Jean-Louis Roulleau, cocher, a épousé Marianna-Julienne Salais, lingère, tous deux à Saumur.

Le 7 août. — Pierre Robineau, menuisier, a épousé Marie Gay, chapeletière, tous deux à Saumur ; — Eugène-François Faure, menuisier, à Paris, a épousé Marie-Louise Platteau, lingère, à Saumur.

## VARIÉTÉ

### De l'élevage du mouton

DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

Comme nos lecteurs le pensent bien, nous leur offrons cette étude beaucoup plus à titre de Variété, que dans un but d'utilité pratique. Chez nous, le mouton ne suffirait pas, quant à la production lainière, à la consommation des gilets de flanelle. C'est la République Argentine qui fournit la presque totalité des draps et tissus employés en Europe. Aussi ne cherche-t-on là-bas, dans l'espèce, que le maximum de rendement pour la laine. Grâce à d'habiles croisements, on est parvenu à obtenir une race de petite taille, dont la toison épaisse et fine à la fois s'étend jusque sur les pattes. Un troupeau de 1,000 à 12,000 bêtes produit environ 4,000 fr. de laine par an, chiffre énorme, si l'on considère que l'animal fraîchement tondu ne dépasse guère une valeur de 6 fr., et qu'un troupeau double tous les dix-huit mois ou deux ans.

Le gardien ou *gaucho* vit seul au milieu du désert, n'ayant d'autre nourriture que la viande de ses moutons et quelques rares biscuits qu'on lui envoie de l'*Estancia*. Le soir, il se couche dans la hutte qu'il s'est construite avec de la terre et des os de moutons, laissant la garde de son troupeau à la vigilance des chiens qui l'éveilleront en cas d'alerte.

Comme distractions, une excursion à la fonda la plus proche, où il dissipera souvent en quelques jours le salaire de plusieurs mois. Une autre fois, se dérochant à la surveillance du capataz, il se réunira avec quelques *gauchos* comme lui ; et alors, commencera une partie acharnée de *monte*, où les couteaux, préalablement fichés en terre, à portée de la main, auront presque toujours le dernier mot.

Le salaire du gaucho est généralement fixé à une once d'or par mois (82 fr. 50).

Une semblable existence peut nous sembler dépourvue de charmes ; mais, pour le fils du pays, elle constitue le véritable bonheur. Il aime sa *pampa* comme le marin aime la mer ; elle a pour lui sa poésie ; il naît, vit et meurt les yeux fixés sur cet horizon d'azur et de verdure sans fin, dont la monotonie décroît à mesure qu'on en saisit le charme. C'est un philosophe sauvage peut-être, mais dont la vie sera d'autant plus heureuse qu'elle aura été dépourvue d'ambition, sans envie des biens qu'il ne connaît pas, puisant largement des seuls qu'il possède, il est vraiment le Roi de la Création. Lui aussi, comme César, préfère être le premier là que le second à Rome.

C'est principalement dans le sud de la pro-

vince de Buenos-Ayres que se pratique l'élevage du mouton. Plus haut, la température est trop élevée pour la race ovine, malgré les magnifiques pâturages qu'on y rencontre. C'est pourquoi l'on y fait l'élevage du cheval et surtout des bœufs. Ceux-ci, plongés dans l'herbe jusqu'au ventre, arrivent à un magnifique développement, mais ne constituent guère, pour le pays, une richesse qu'au point de vue du cuir et de certaines industries spéciales comme celle du Liebig, par exemple. La viande de ces animaux est excellente et pourrait rivaliser avec celle de nos marchés, si les difficultés et les frais de transport ne rendaient toute concurrence impossible.

Il faut se féliciter de ces dernières circonstances, car le jour où des viandes de première qualité, qui, là-bas, valent 0.35 ou 0.40 centimes le kilog., nous parviendraient avec le prix de frêt ordinaire, ce serait la ruine pour nos éleveurs.

Certains *estancieros* ou propriétaires possèdent jusqu'à un million de moutons, 80,000 bêtes à cornes et 20,000 chevaux. Et le terrain, sur lequel tout cela vit, leur appartient. Mais ces fortunes, prodigieuses au premier abord, se trouvent singulièrement amoindries, si l'on considère qu'un mouton vaut au plus une dizaine de francs, un bœuf 100 fr. et qu'on a un bon cheval pour le même prix.

Ces animaux ne sont pas originaires de l'Amérique ; ils furent importés lors de l'occupation espagnole. Rien que les immenses troupeaux qui peuplent par millions le Paraguay, sont le produit de six têtes de bétail amenées il y a environ trois siècles par des Portugais, les frères Gaéz. — G. J. (*La Vic champêtre.*)

#### Ménage de charbonniers.

Madame, passant à l'improviste dans l'arrière-boutique, surprend son mari en train de se laver la figure avec du savon.

— Tiens ; tu crois donc que nous sommes devenus riches, que tu effaces ton enseigne !

Désespéré par une série d'aventures des plus corsées, le jeune Boiscaun annonce à un ami qu'il veut de prendre une grande résolution.

— Dans huit jours, s'écrie-t-il d'un air dramatique, j'aurai quitté la terre.

— Tu te suicides ?

— Non, je m'embarque.

#### Authentique.

Un mariage de veuve à la mairie. Le cocher de l'*Urbaine* débarque le couple qui entre dans la salle des mariages.

Le cocher à l'huissier municipal :

— Je peux bien attendre ; cela doit être moins long pour les veuves ; elles en ont l'habitude.

NOUVEAU CICÉRON. — M. le ministre de l'Instruction publique en tournée d'inspection :

— Qu'est-ce que Cicéron ?

L'ÉLÈVE : Cicéron, c'est Poincaré (si c'est rond, c'est point carré).

— Très bien, mon enfant, continuez.

QUINUM LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPRUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES VILLES.

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis . . . 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

## LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS

Société anonyme, Capital : 10 Millions. — Siège Social dans les Immeubles de la C<sup>e</sup>, Rue Aubert, 15 et 17. Achète en viager tous Immeubles. — Rentes Viagères sur Capitaux. — Notice franco

AGE DU RENTIER	60 ans.	65 ans.	70 ans.	75 ans.	80 ans.
LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS.	fr. 96.50	fr. 108.60	fr. 127.50	fr. 142.40	fr. 159.00
Autres Compagnies françaises.	96.20	103.30	121.50	135.70	151.60

Etude de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, 1.

D'UN JUGEMENT rendu par défaut de comparaitre, par le Tribunal civil de Saumur, le 5 août 1893, enregistré.

Il appert : Que la dame Marie Reveilleau, épouse séparée de corps et de biens du sieur François Jouannier, son mari, ladite dame actuellement internée à l'asile de Sainte-Gemmes-sur-Loire, a été déclarée en état d'interdiction.

Pour extrait certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné, ayant occupé pour le sieur Charles Jouannier, carrier, demeurant au Puy-Notre-Dame, fils de l'interdite, poursuivant l'interdiction.

Saumur, le 8 août 1893.

LECOY.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

## Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Les Dimanche 13 et Lundi 14 Août 1893, et jours suivants s'il y a lieu, à Saint-Cyr-en-Bourg, à midi, continuation de la vente mobilière, après le décès de M. Guyot de Lespars.

ON VENDRA DANS L'ORDRE SUIVANT :

### I. — Ameublement.

Lits en noyer et acajou, commode, secrétaire, bureau, lits en fer, objets de literie, pendules, tables, vieille armoire, service de table en porcelaine, verrerie et cristaux.

### II. — Bibliothèque.

6 volumes : Dictionnaire des Dictionnaires; Dictionnaire de la vie pratique (Belèze), les Arts au moyen âge (Paul Lacroix), Annuaire des châteaux, Dictionnaire des sciences (Bouillet), Œuvres de M<sup>e</sup> de Ségur, Vie de Jésus-Christ (P. Guérin), la Tribune sacrée (23 volumes), les Petits Bollandistes, Récits militaires (général Amberl), la Semaine religieuse (8 volumes), Œuvres de Molière, et quantité d'autres ouvrages de philosophie, de piété et d'histoire.

### III. — Cave.

Vins fins, Frontignan, Madère, Porto, Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs diverses, Fruits à l'eau-de-vie.

Vins de Bordeaux (Ludon 90). Vins blancs de Saint-Cyr, Montsoreau, Le Puy-Notre-Dame.

Vin rouge. Bouteilles vides, futailles.

### IV. — Oiseaux de Volière.

Faisan doré et la poule, perdrix rouges et grises, pigeon.

Au comptant, plus 10 0/0 en sus.

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

1<sup>o</sup> La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares; fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2<sup>o</sup> La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Etude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

## VENTE DE RÉCOLTES

APRÈS SAISIE

Le Dimanche 13 Août 1893, à une heure, en la Mairie de Saint-Hilaire-Saint-Florent, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques de la récolte de vin à faire en 1893, saisie à la requête de M. Charles Fournée, propriétaire à Bagneux, sur les immeubles ci-après, appartenant à M. Yvon fils, propriétaire à Saumur; savoir :

1<sup>re</sup>. — Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

1<sup>o</sup> Un hectare trente-sept ares cinquante centiares de vigne rouge, à la Bulle-de-Terrefort, joignant au nord M. Yvon, au sud la route du Pont-Fouillard à Terrefort, à l'est M. Rivaud, à l'ouest M. Babin;

2<sup>o</sup> Quatre-vingt-deux ares cinquante centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au nord les chemins du Bois-Brard au Petit-Souper, au sud M. Yvon, à l'est M. Rivaud, à l'ouest M. Babin.

2<sup>me</sup>. — Commune de Distré.

1<sup>o</sup> Vingt-neuf ares soixante-dix-sept centiares de vigne rouge, à Champ-Moreau, joignant au nord M. Albert, au sud et à l'est le clos du parc de la Mouillerie, à l'ouest M. Yvon.

2<sup>o</sup> Vingt-neuf ares soixante-dix centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au nord Meuray, au sud Frémont et autres, à l'est Yvon, à l'ouest Yvon, Sedreau et Teillé.

3<sup>o</sup> Dix ares vingt-quatre centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au nord M. Serreau, au sud Pironneau, à l'est Yvon, à l'ouest la route de Saumur à Montreuil-Bellay.

4<sup>o</sup> Quarante-un ares douze centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au nord Yvon, Foucault et Girard, au sud Lesèvre et Teillé, à l'est Yvon, à l'ouest l'ancienne route de Saumur à Montreuil-Bellay.

5<sup>o</sup> Quarante-sept ares vingt quatre centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au nord MM. Courtet et Manceau, au sud M. Yvon, à l'est divers, à l'ouest l'ancienne route de Saumur à Montreuil-Bellay.

6<sup>o</sup> Vingt-trois ares douze centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au nord le chemin du Champ-Moreau, au sud les bois appartenant à Yvon et autres, à l'est M. Talvard, à l'ouest M. Olivier.

3<sup>me</sup>. — Commune de Saumur.

Vingt-deux ares de vigne rouge, situés quartier du Chardonnet, joignant du couchant Luzé, du levant Loiseau.

Au comptant, plus 10 0/0.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

Remise, Écuries, Grenier et Cour.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré.

Études de M<sup>es</sup> LE BARON et AUBOYER, notaires à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

En totalité ou par lots

I. — Une ferme dite LE BOUTCHET, située communes de Verrie et de Chenet-les-Tuffeaux, d'une contenance de 17 hectares 54 ares 60 centiares.

II. — 68 hectares de bois taillis, communes de Verrie et de Chenet-les-Tuffeaux, aux lieux dits les Champs-Morains, la Hardonnière, la Chapelle-du-Grenier, les Bruères, le Cloisillon, le Bois-de-Roux, le Blanchet, les Gripes, la Chenaie.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, 4, ou à M. TAVEAU, expert à Bagneux.

## A CÉDER

DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Maison, Remise, Servitudes

Cave et grand Jardin

Rue Haute-Saint-Pierre et ruelle Saint-Michel.

S'adresser à M. GUYOMARD, place Saint-Michel, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## Travaux de Confiance

## Marcel PORTRAIT

Plâtrier

7, place du Marché-Noir, Saumur.

Carrelage Mosaïque et autres.

Travaux en Ciment, Cheminées, marbres et ornements en tous genres.

PRIX MODÉRÉS

Exécution très rapide.

## VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

## A LOUER

Une Jolie MAISON BOURGEOISE

Située au bourg des Rosiers

Occupée par M. et M<sup>me</sup> PINAULT.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire.

M<sup>e</sup> NOBLET, notaire aux Trois-Moutiers (Vienne), demande pour le premier septembre un CLERC expéditionnaire.

**PURGATIFS et DÉPURATIFS**  
ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.  
EXIGER les VÉRITABLES  
avec l'ÉTIQUETTE ci-jointe en 4 COULEURS et le nom du Docteur Franck  
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (60 gr.); 3 fr. la Boîte (105 gr.)  
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES

## Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

## A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR.

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure  
Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

## GR<sup>de</sup> ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

## IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS

CARTES D'ADRESSES

ÉTIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS

TÊTES DE LETTRES

CIRCULAIRES — ENVELOPPES

AVIS DE TRAITES — MANDATS

REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL

FAIRE-PART NAISSANCE

CARTES DE VISITE

APFICHES — PROSPECTUS

PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES

PRIX-COURANTS

MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

**VELOUTINE** Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE  
Seule récompensée à l'Exposition Universelle  
CH. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS  
et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

## ÉPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

## P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

## FELIX POTIN

La plus importante ÉPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Houtilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile.)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel de Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRÉ,